



# Le 2000

Volume 31, no 29

décembre 2005

Journal provincial

Le président et le secrétaire général  
font le bilan de l'année 2005 **page 3**

**Site Internet... Un nouveau look!**

Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles  
et de bureau d'Hydro-Québec  
Section locale 2000 SCFP - FTQ

« L'être humain seul importe, la technique et le capital ne sont qu'à son service »

| Accueil | | Plan du site | | Pour nous joindre | | À propos du site | | Recherche | | Liens utiles |  
| Officiers | | Les régions | | Congrès | | Les comités | | Information | | Conditions de travail | | Administration |

### Le 13 décembre 2005 - Un nouveau look

En ondes depuis la fin avril 2002, [www.scfp2000.qc.ca](http://www.scfp2000.qc.ca) prend un nouveau look.

En effet, votre site d'information syndicale, a changé de forme, a changé de mode de navigation mais a conservé tout son contenu.

Dans la colonne de gauche, vous retrouverez les thèmes d'actualité, différents liens concernant des dossiers importants, d'autres vers nos affiliations, soit le S.C.F.P. et la F.T.Q. ainsi que nos commanditaires.

Les officiers, les régions, les comités, l'information, vos conditions de travail et bien d'autres sont disponibles pour vous.

Sans oublier les manchettes qui continueront de vous renseigner de jour en jour sur les différents dossiers.

Faites-en votre page d'accueil, consultez-le à tous les jours, ça ne prend que quelques secondes et vous serez au courant de la vie syndicale.

Bonne navigation

Assurance salaire

Destinations Voyage de rêve 2005

E.S.V.I. 2005

Intranet local

## Hydro-Québec fait un « doublé »...

Non, Hydro-Québec ne joue pas aux quilles, mais un article de la Presse canadienne, publié dans le Journal de Québec à la mi-novembre nous explique que cette dernière, au cours du troisième trimestre de 2005, a enregistré un « doublé » : une hausse à la fois de ses revenus et de ses profits, comparativement à la même période de 2004.

Ses revenus ont atteint 2,54 milliards \$, contre 2,37 milliards \$ et son bénéfice net s'est établi à 391 millions \$ contre 314 millions \$.

C'est supposément l'augmentation des exportations d'électricité à court terme hors Québec et le gain réalisé par la vente d'Hydro-Solution qui ont permis d'atteindre ces chiffres.

Hydro a des revenus pour les neuf premiers mois de l'exercice de 8,28 milliards \$, comparativement à 7,71 milliards \$ pour la même période en 2004 et son bénéfice net dégagé s'est établi à 1,85 milliards \$ en regard de 1,79 milliards \$, ce qui représente une hausse de 58 millions \$.

Même le bénéfice d'exploitation a totalisé 3,58 milliards \$, soit une hausse de 463 millions \$ par rapport à 2004.

« Ces résultats ne doivent cependant pas nous faire oublier les coûts d'approvisionnement de plus en plus élevés et la croissance de la demande. Nous devons donc demeurer vigilants d'ici la fin de l'année », a affirmé monsieur Daniel Garant, vice-président exécutif aux finances et chef des services financiers d'Hydro-Québec.

Félicitations, c'est bien beau et nous pouvons toutes et tous nous féliciter aussi... Cependant, qu'est-ce qu'Hydro-Québec fera avec tout cet argent...

En gardera-t-elle un peu pour finaliser quelques dossiers à implications financières pour chacune et chacun de nos membres comme l'équité salariale et l'évaluation des emplois.

Parlons-en au Père Noël et Joyeuses Fêtes à vous ainsi qu'à tous vos proches.



**Serge Lachance,**  
comité provincial de l'information

**Le 2000** est un bulletin d'information provincial publié par le Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, section locale 2000, SCFP-FTQ.

Le 2000 est tiré à 5 775 copies et est distribué gratuitement à tous les membres.

Président : **Claude Arseneault**

Secrétaire général : **Guy Poirier**

Responsable de l'information :  
**Serge Lachance**

Montage et traitement de texte :  
**Carole Malboeuf**

Toute correspondance au sujet de cette publication doit être adressée au : Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec, section locale 2000 SCFP-FTQ, 1010, rue de Liège Est, 2e étage, Montréal Qc H2P 1L2

Tél.: (514) 381-2000

Courriel :  
[bureau.syndicat@scfp2000.qc.ca](mailto:bureau.syndicat@scfp2000.qc.ca)

Infographie et impression :  
**Atelier Québécois Offset inc.**



DÉPÔT LÉGAL :  
**Bibliothèque nationale du Québec**

Numéro de convention : 40005710

### Un espace vous sera réservé

Vous avez un sujet et désirez être publié, la rubrique « **opinion du lecteur** » est pour vous. C'est simple, envoyez-nous votre texte par courriel à

[information@scfp2000.qc.ca](mailto:information@scfp2000.qc.ca)

Votre texte doit comporter un maximum de 750 mots, être signé et contenir vos coordonnées.

**Ce mois-ci, Sylvie Théorêt nous écrit.**

# Mot du président, Claude Arseneault et du secrétaire général, Guy Poirier



## Bilan de l'année 2005



Nous voici à nouveau au moment de l'année où nous faisons le bilan des douze derniers mois. À l'approche des Fêtes il est toujours intéressant de jeter un regard sur ce qui a été accompli au cours de la dernière année. Ainsi, avec un peu de sagesse, on ne répétera pas les mêmes erreurs et peut-être trouverons-nous des solutions aux problèmes qui persistent.

En début d'année, nous nous inquiétions de ce que nous réservait 2005. Notre premier numéro de 2005 se titrait « L'année de la marmotte ? », faisant référence au film « Le jour de la marmotte », qui nous montrait un annonceur de la météo obligé de revivre encore et encore la même journée jusqu'à ce qu'elle soit parfaite. À l'instar de cet annonceur, nous devons année après année, revoir les mêmes dossiers, mais dans notre cas, nous ne sommes pas près d'avoir réalisé l'année parfaite (qui peut y prétendre ?). Malgré tout, nous arrivons à améliorer notre sort. En voici quelques exemples.

Après l'affichage d'un grand nombre de postes partout en province et l'obtention pour près de 600 employé-e-s temporaires d'un poste permanent, le processus d'affichage accéléré s'est terminé le printemps dernier. Tout ce processus a, en quelque sorte, obligé l'entreprise à afficher les postes restants en deux phases au cours de l'été, permettant ainsi à d'autres temporaires d'obtenir à leur tour, la permanence.

Président provincial

Pour nos membres temporaires, un autre fait saillant de 2005 a été l'instauration d'une assurance salaire. Après des mois de discussions avec la Direction et la compagnie d'assurance La Capitale, ainsi qu'avec la collaboration de nombreux responsables régionaux, nous avons finalement terminé la mise en place de cette assurance salaire. Cela ne remplacera certainement pas l'obtention d'un poste permanent, mais en instaurant une telle assurance, nous sommes arrivés à combler un besoin qui prenait de plus en plus d'ampleur pour ces personnes.

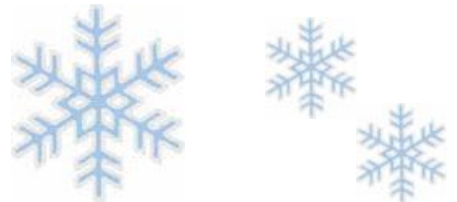
Une entente sur la reconnaissance des acquis pour les emplois du groupe B, a permis à plusieurs, de se voir qualifiés pour de futurs postes vacants et aussi pour de futures assignations temporaires. Cette entente est donc un complément logique à l'entente sur la Relève de la main-d'œuvre. Toujours dans la suite de l'entente « Relève », nous avons enfin mis en application la progression de la classe 5 à la classe 6 pour nos inspecteurs mesurage et tarifs.

De plus, avec l'entente de prolongation des employé-e-s visé-e-s par le plan directeur Ventes et Services, nous avons permis le comblement de plus de 40 assignations temporaires de représentants service à la clientèle affaires, classe 6, tout en nous assurant de pouvoir suivre l'évolution de l'organisation du travail dans cette unité.

Bien sûr, nous ne faisons pas de gains dans tous les domaines. On peut penser à la Direction Centre d'appels ou encore à la vice-présidence Réseau, pour ne mentionner que celles-là, avec lesquelles nous avons des relations de travail un peu plus difficiles (pour rester polis), mais nous ne ménageons pas pour autant nos efforts pour régler les problèmes que vous nous soumettez. Que ce soit sur l'organisation du travail, sur la gestion ou encore sur la charge de travail et la sous-traitance, nous poursuivons les discussions afin de solutionner ces problèmes.

Enfin, pour terminer, le dossier de l'équité salariale et du plan d'évaluation a occupé la première place de nos priorités au cours des derniers mois. Nous sommes confiants que la proposition que nous avons faite à l'employeur donnera les résultats que nous espérons. D'ailleurs, nous aurons l'occasion de vous les présenter dès les premiers mois de 2006.

D'ici là, au nom de toute l'équipe syndicale nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, un merveilleux temps des Fêtes et une Bonne et Heureuse Année 2006.



Secrétaire général



De gauche à droite : Mario Roy, Montmorency, Richard Drouin, responsable CPSS, Luc Lamarche, CPSS, Pierre Desormeaux, Maisonneuve, André Houle, Mauricie, Pierre Bujold, Abitibi, Sylvain Armstrong, Laurentides, Johanne Lavoie, Siège social, Michel Lavoie, Annexe, Pauline Moreau, Baie James, Pierre Venne Richelleu, Alain Sénéchal, Saguenay, Daniel Magny, St-Laurent. Absent de la photo, Nathalie Gosselin, Matapédia et Yvon Lebeau Manicouagan.

# CPSSS

Les 8 et 9 novembre derniers, pour une deuxième fois cette année, se tenait une rencontre des comités santé et sécurité. Le but était de faire un bilan sur le fonctionnement des comités santé et sécurité, de présenter un suivi du plan d'action du CPSS, de favoriser les échanges et de discuter de différents sujets touchant la santé et la sécurité.

Durant la première journée, les responsables régionaux ont pu se préparer pour la rencontre paritaire du lendemain : Différents sujets ont été abordés tels que : l'accueil paritaire des nouveaux employés, le projet Woof à la région Richelieu, le processus accès au compteur en présence d'un chien, le relevé de conditions dangereuses ainsi que le rapport d'enquête et d'analyse. Le but étant d'uniformiser nos pratiques pour ces différents dossiers.

Également, notre confrère François Labossière responsable du Réseau des délégué-e-s sociaux, a profité de l'occasion pour nous parler du détachement versus tous les changements qui se produisent et qui vont se produire dans nos milieu de travail (SIC, DCartes, etc.), car ces changements vont influencer notre vie tant à l'interne qu'à l'externe.

La rencontre paritaire qui s'est tenue le lendemain avait comme objectifs de favoriser les échanges entre partenaires et effectuer une mise à jour des différents comités santé et sécurité.

Les responsables régionaux ont donc présenté un bilan sur le fonctionnement et le climat leur comité. Dans toutes les régions un constat a été fait; tous les comités régionaux sont opérationnels (annexe début 2006 tel que prévu).

De plus, plusieurs présentations ont été faites, soit : Nouveau moteur de recherche pour le CPSS, espace clos et/ou confiné, délégué-e-s sociaux, prévention des agressions par un tiers, etc.

Différents sujets ont aussi été discutés : dossier chiens, grilles perceptuelles et DCartes. Il a également été proposé par le CPSS de tenir le même genre de rencontre en 2006, ce qui a été accueilli favorablement de tous. Donc, les dates retenues sont les 28-29 mars et 14-15 novembre 2006.

En conclusion, le bilan de ces deux journées est très positif et il ne faut pas oublier qu'en santé et sécurité, on a un but commun qui est **l'élimination à la source des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité des employé-e-s.**

En terminant, un gros merci à tous nos responsables régionaux qui ont participé à ces deux journées et à la prochaine.

**Richard Drouin**  
Comité provincial santé et sécurité  
Volet prévention

## Que faire lors d'une exposition au sang ?

En tout temps, considérer le sang de toute personne comme pouvant être infecté.

### 1. Donner ou recevoir les premiers soins

#### Exposition de la peau :

Faire saigner immédiatement (sans traumatiser la peau autour de la plaie), les coupures, piqûres, égratignures.

Nettoyer la région exposée le plus rapidement possible (eau et savon doux ou désinfectant sans eau) sans brosser.

S'il n'y a pas d'eau, utiliser un agent de nettoyage sans eau (se laver avec de l'eau et du savon dès que possible).

Exposition des muqueuses (yeux, lèvres, bouche, intérieur du nez) :

Rincer abondamment à l'eau le plus rapidement possible.

### 2. Disposer de l'objet agresseur de façon sécuritaire (seringue, arme blanche, etc.).

### 3. Aviser la personne responsable qui :

³ !prendra en charge la personne exposée;

³ !notera les coordonnées de la personne potentiellement contaminatrice et les fournira au personnel médical de l'urgence;

³ !remplira l'évaluation sommaire avec la personne exposée.

### 4. Se rendre rapidement à l'urgence (vous devez être vu dans les deux heures suivant l'exposition ou le plus rapidement possible).

### 5. Apporter la carte de vaccination ou le carnet de santé.

### 6. Mentionner à l'accueil qu'il s'agit d'une exposition professionnelle au sang.

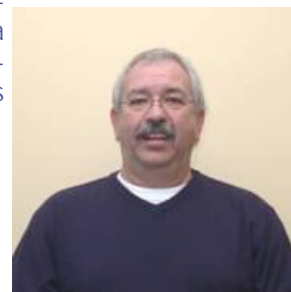
### 7. Obtenir une évaluation médicale de l'exposition.

Savez-vous qu'on peut se procurer une pochette et qu'on devrait la retrouver dans la trousse de premiers secours (lieu de travail, camion, voiture, etc.). **Donc, demandez à votre gestionnaire de vous fournir cette pochette.**

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Internet de la CSST et de l'Agence de développements de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux.

#### **Richard Drouin**

Comité provincial santé et sécurité, volet prévention



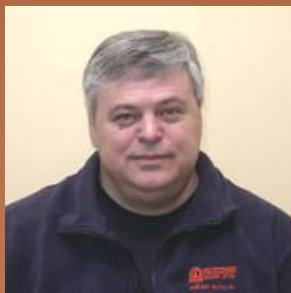
# Fonds de solidarité

Le Fonds de solidarité est un outil de développement économique important pour le Québec et également une source d'économie pour beaucoup d'entre nous.

La particularité du Fonds de solidarité est son retour d'impôts qui est supérieur à tout autre REER car il nous procure un crédit d'impôts de 30% supérieur, soit 15% pour chacun des paliers gouvernementaux.

Donc, pour un placement de 1 000\$ dans un REER du Fonds de solidarité, nous pouvons recevoir un crédit d'impôts d'un montant de 684\$, calculé sur un revenu entre 35 596\$ et 56 070\$\*.

Nous sommes présentement à élaborer la campagne REER 2005-2006. Nous vous invitons à consulter le site Internet de la section locale 2000 pour connaître les dates et les endroits qui seront visités ainsi que le nom des responsables locaux qui pourront vous informer et vous aideront à compléter les documents appropriés si vous le désirez.



**Michel Caouette**  
Responsable Fonds de solidarité

\*Ces chiffres sont un estimé, et selon votre situation fiscale, ces derniers peuvent varier.

# Harcèlement psychologique

Vous êtes en manque d'idées pour vos résolutions de la nouvelle année. Voici quelques suggestions :

- 3! Je ne ferai aucune blague à connotation sexuelle, sexiste, discriminatoire, homophobique, ou raciale.
- 3! Je ne parlerai contre personne sous aucune considération.
- 3! Je n'accepterai de participer à aucune discussion médisante sur qui que ce soit.
- 3! Je respecterai tous mes collègues de travail en acceptant tous leurs pires défauts et leurs nombreuses qualités, peu importe leurs appartenances ethnique, politique, syndicale (ou non) ou religieuse.
- 3! Je n'aurai plus jamais de propos exclusifs (dans le sens d'exclusion), concernant les personnes (à chaque fois que j'aurai une faiblesse, je courrai le plus vite possible me regarder dans le miroir).
- 3! Même si un matin, ma vie semble plate et que je me sens maussade à tuer, je sourirai de bon cœur à tous ceux et celles dont je croiserai le regard. Je sais que ça va me faire du bien à moi aussi.
- 3! J'avertirai toute personne qui agira de façon indigne ou irrespectueuse avec moi ou avec une autre personne de cesser ces agissements.
- 3! Je rappellerai à mes collègues irrespectueux des personnes que des recours bien précis existent contre ces pratiques mal-

veillantes.

- 3! Je communiquerai avec ma structure syndicale qui est super équipée en personnes expertes à régler les cas de harcèlement psychologique au travail.
- 3! Je dénoncerai fermement tout harcèlement hiérarchique, tout abus de pouvoir.
- 3! Si je suis victime de harcèlement psychologique au travail, j'aviserai mon syndicat pour qu'il puisse faire enquête et déposer un grief au besoin, pour que je puisse enfin obtenir un milieu de travail sain et agréable.

Je vous offre d'autres résolutions (elles sont gratuites) au cas où vous auriez encore de la place dans votre bas de Noël :

- 3! La page d'accueil à l'ouverture de ma session Internet sera [www.scfp2000.qc.ca](http://www.scfp2000.qc.ca) car je veux être à la fine pointe de l'information syndicale.
- 3! Je m'impliquerai davantage dans mon milieu de travail à promouvoir la vie syndicale.
- 3! Je serai plus solidaire donc plus...solide !!

JOYEUSES FÊTES ET UNE BONNE ANNÉE EN SANTÉ...  
PSYCHOLOGIQUE !!!

Sophie Latendresse

Comité de harcèlement psychologique

## C R A T

Eh oui, déjà la fin de 2005. Nous profitons de cette tribune pour souligner notre appréciation de l'intérêt que vous nous avez démontré en lisant, au fil des mois, nos articles qui ont paru tout au long de l'année.

C'est par l'entremise des moyens mis à notre disposition que nous réussissons **TOUS ENSEMBLE** à gagner certaines batailles et que nous parvenons à faire reconnaître des lésions professionnelles. Certes, mais pour y arriver, des étapes importantes s'imposent :

- 5 ! Réclamation du travailleur remplie de façon adéquate (notion d'événement imprévu et soudain, qui a lieu au travail, par le fait ou à l'occasion du travail.
- 5 ! Délai de déclaration à l'employeur le **PLUS TÔT POSSIBLE**.
- 5 ! Visite chez le médecin de **SON CHOIX** dans **LES PLUS BREFS DÉLAIS**.
- 5 ! Maintien de la même version des faits sur tous les documents (réclamation du travailleur, rapport d'enquête et d'analyse) ainsi que lors des discussions avec l'agent de la CSST et le représentant de la gestion ou toute autre instance (médecin à la clinique ou à l'urgence), le tout dans le but de favoriser l'intégrité du dossier.

De là l'importance de bien démarrer le dossier. Grâce à vous et à la diligence avec laquelle vous procéderez dans les étapes ci-dessus énumérées, nous serons mieux positionnés pour faire valoir vos droits auprès des instances concernées.

En terminant, encore une fois merci de votre intérêt et Bonne année 2006.

Conservons ce que nous avons de plus précieux... **LA SANTÉ**



Marc Marcoux et



Philippe Marino

Comité de réparation des accidenté-e-s du travail

## Un nouveau régime après les Fêtes !

OUI !! en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006, tous les parents québécois pourront bénéficier d'un nouveau régime d'assurance parental qui, selon Emploi et Solidarité sociale, vise principalement à :

- ³ soutenir financièrement les nouveaux parents;
- ³ les encourager dans leur désir d'avoir des enfants;
- ³ les soutenir dans leur volonté de consacrer plus de temps à leurs enfants dans les premiers mois de leur vie.

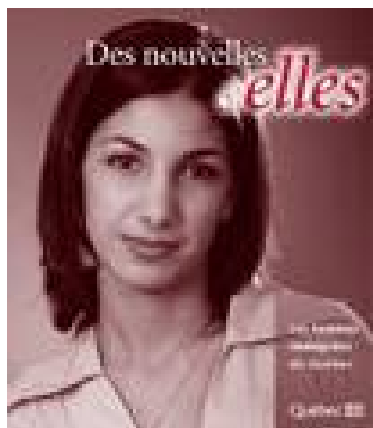
Finis les prestations d'assurance salaire du gouvernement fédéral ! Des demandes ont été explicitement formulées à notre bon gouvernement Charest par le mouvement syndical ainsi que le patronat pour partager les coûts de ce nouveau régime. Bien sûr, il a refusé de payer sa part (1/3) du manque à gagner entre les coûts du régime et l'argent rapatrié du gouvernement fédéral.

Donc, nous verrons nos cotisations réduites pour tenir compte du fait que les résidents du Québec ne toucheront plus de prestations de maternité, ni de prestations parentales en vertu du programme d'assurance-emploi, par contre, une nouvelle ligne de déduction apparaîtra sur votre feuille de paie.

Visitez le site <http://www.rgap.gouv.qc.ca> pour plus de renseignements. C'est un site très bien présenté, facile à comprendre et à suivre, clair et sans surcharge où vous pourrez y trouver, entre autres, des tableaux comparatifs avec le régime que nous connaissons actuellement. Vous serez à même de constater qu'il est plus généreux et davantage intéressant aussi pour les pères qui n'ont pas été oubliés.

Je vous invite à communiquer avec votre structure syndicale pour tout complément d'information.

## À lire Une Québécoise sur 10 est née à l'étranger. Presque la



moitié des femmes immigrées appartient à une minorité visible. Dans sa nouvelle publication *Les femmes immigrées du Québec*, la troisième de la collection *Des nouvelles d'elles*, le CSF (Conseil du Statut de la Femme) trace un portrait de ces femmes. Ce document présente plusieurs statistiques qui mettent en relief non seulement la grande diversité des Québécoises immi-

grées mais également leur dynamisme et leur potentiel. À lire en vous rendant sur Internet aux liens suivants :

<http://www.csf.gouv.qc.ca/telechargement/publications/InfoDesNouvellesDEllesFemmesImmigreesDuQuebec.pdf>

<http://www.csf.gouv.qc.ca/fr/accueil/> (site du Conseil du statut de la Femme).

## Sondage « réalité des femmes de la section locale 2000 »

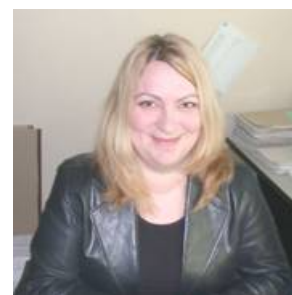
Contrairement à ce que j'avais prévu, les résultats du sondage ne seront pas connus avant la fin de l'année. Étant donné votre grande participation à cet exercice et aussi de l'intérêt que vous avez porté à chaque question, plusieurs d'entre vous ont, en effet, ajouté des commentaires pour la plupart très constructifs. Mais ne vous inquiétez surtout pas, dès que les travaux seront achevés, il me fera plus que plaisir de vous en faire part.

## Portraits de femmes

Vous connaissez une femme qui travaille avec vous, qui s'implique syndicalement ou dans sa communauté, une femme que vous considérez exceptionnelle parce qu'elle apporte un petit je-ne-sais-quoi dans votre vie au travail ? Je suis intéressée à parler d'elle dans ce journal, à la connaître et à la faire connaître aux autres. Faisons un petit clin d'œil à celles que nous apprécions et admirons, jetons un regard humain sur nos collègues de travail. Écrivez-moi à

[conditionfeminine@scfp2000.qc.ca](mailto:conditionfeminine@scfp2000.qc.ca)

Je vous souhaite un magnifique temps des Fêtes et une excellente année 2006 !!!



**Sophie Latendresse**  
Comité provincial de condition féminine

## Devinez de quoi on parle !

De DCartes et du SIC évidemment. En effet, lorsque vous lirez ces lignes, DCartes aura été implanté à la région Laurentides/le Nordit depuis la fin novembre et le SIC sera implanté pour la clientèle affaire et commerciale dans quelques jours.

### D'abord DCartes

Je viens de suivre la formation « mettre à jour les données avec DM » d'une durée de sept jours. Il s'agit de la formation ciblée pour les dessinateurs et commis banque de données. Ma première impression a été de dire que c'est une belle machine... (à 72 millions \$ ça serait « ben l'boutte »), puis l'euphorie de la nouveauté s'étant estompée, force est d'admettre que s'il est vrai que l'utilisation de DCartes peut être facilitante pour certaines personnes, il y a encore énormément de lacunes. Sûrement qu'avec le temps (et les versions), ces lacunes finiront par se corriger, mais bien malin qui pourrait dire dans combien de temps cela arrivera.

Cependant, toutes les personnes présentes à cette formation avaient les mêmes

préoccupations relativement à l'avenir de leur emploi. En effet, personne ne semble capable de dire qui va faire quoi en rapport avec DCartes. Les penseurs du système ont tout misé sur le logiciel, mais ne semblent pas avoir fait les liens terrains qui convenaient. Donc, il faudra que tous et toutes dans nos conditions de travail sensibilisons les gestionnaires à l'importance de nos rôles respectifs dans les différents processus de la Direction Distribution afin que chacun et chacune fassent toutes les tâches pour lesquelles nous avons développé une expertise. À suivre...

### Ensuite SIC

Après avoir assisté à des rencontres au cours desquelles nous avons eu les impacts sur tous les processus de la Direction Service à la clientèle, je peux vous dire qu'il va y avoir beaucoup de doigts croisés durant la période des Fêtes 2005.

Mentionnons que tous les systèmes patrimoniaux du service à la clientèle et des ventes vont être arrêtés le 21 décembre prochain. Le système SGA ne sera accessible qu'en consultation et même la relève de compteurs s'arrêtera.

Si vous avez des questions concernant les

vacances ou tout autre sujet, consultez votre structure syndicale qui verra à prendre les ententes nécessaires avec la Direction pour couvrir cette situation exceptionnelle...

### Finalement les Fêtes

Permettez-moi de vous souhaiter ainsi qu'à toute votre famille, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour le temps des Fêtes et l'année 2006.



**Réjean Hurtubise**  
Comité provincial des changements techniques et technologiques

# Formation

## À propos du dessin

Comme vous le savez tous et toutes, la lettre d'entente sur le Développement et la relève de la main-d'œuvre prévoit que tous les programmes de formation préparatoire doivent être revus en se basant sur la méthode des analyses de situation de travail. Il ne reste que les programmes ressources financières et dessin à revoir.

Pour ce qui est du dessin, les analyses de situation de travail ont été faites en décembre 2004 et le programme de formation est en cours d'élaboration.

Depuis le mois de mai dernier, nous avons surtout travaillé à définir les spécialités qui serviront à la dotation des postes de dessinateur projeteur classe 06. Il ne reste plus qu'un fil ou deux à attacher et le texte sur les définitions des spécialités sera présenté au Comité exécutif provincial pour approbation.

Pour ce qui est du programme de formation comme tel, il reste encore pas mal de travail à faire, car contrairement aux autres programmes déjà élaborés, la durée n'a pas été écourtée. De plus, les spécialités sont venues un peu compliquer la tâche des respon-

sables corporatifs du comité de formation. Donc, c'est un dossier à suivre...

### Sondage

Concernant le sondage du printemps dernier, ne perdez pas patience, dessinateurs et dessinatrices. Nous avons compilé et conservé toutes vos réponses et vos commentaires. Nous sommes toujours à la recherche d'agent-e-s de liaison pour approfondir les données du sondage. Nous devons faire le point avec les membres du Comité exécutif provincial afin de définir notre stratégie et nous vous en ferons part par la suite.

Si vous êtes intéressés à être « agent de liaison », veuillez vous écrire à l'adresse suivante : [ctt@scfp2000.qc.ca](mailto:ctt@scfp2000.qc.ca) ou nous contacter au 1-800-361-6586 poste 250.

**Réjean Hurtubise**  
Comité provincial de formation